

Événements et Relations Publiques  
PC/LJ

N° 20250054

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2023 donnant au Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation de signature et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n°2023P00201 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Emmanuel MAGDELAINE, Adjoint au Maire,

Considérant que les actions liées à l'événement intitulé « L'IA au service des métiers et des usagers dans la fonction publique » du mardi 18 mars 2025 nécessitent le concours de partenaires privés,

### DECIDE

**Article 1 :** De ratifier la convention avec Madame Marion Delannoy, gérante de la cave à vins « Mousse et Tanin », sise au 4 rue de la Haye à Lambersart (59130) qui assurera la vente de boissons non alcoolisées, le mardi 18 mars 2025 sur le parking de l'Hôtel de Ville à Lambersart de 9 h à 17h.

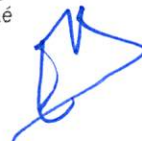
**Article 2 :** L'occupation temporaire d'un emplacement sur le parking de l'Hôtel de Ville, pour le mardi 18 mars 2025, est consentie moyennant le paiement à la Commune d'une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 17,00 €. Cette redevance fera l'objet d'un titre de recettes.

**Article 3 :** Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, 17 MARS 2025



Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué



Emmanuel MAGDELAINE

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	<b>D20250054</b>
Objet :	<b>Convention avec Madame Marion DELANNOY, gérante de la cave à vins « Mousse et Tanin » qui assurera la vente de boissons non alcoolisées, le mardi 18 mars 2025 sur le parking de l'Hôtel de Ville actions liées à l'évènement intitulé « L?IA".</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique :	059-215903287-20250317-D20250054-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20250317-D20250054-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20250054.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250317-D20250054-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	261.3 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20250054 Convention Mme Delannoy.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20250317-D20250054-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	307.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 mars 2025 à 12h15min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 mars 2025 à 12h15min17s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	17 mars 2025 à 12h15min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 mars 2025 à 12h25min25s	Reçu par le MI le 2025-03-17